STRASBOURG / COLLOQUE LE 29 SEPTEMBRE

L'économie numérique, un avenir à décrypter

Le Club Éco DNA qui a organisé depuis un an plusieurs débats, relatés dans ces colonnes, élargit son ambition.

Avec l'appui actif du CIC Est et de la CCI de Région Alsace un nouveau colloque, un peu plus ambitieux, est annoncé pour jeudi 29 septembre, de 17 h à 19 h à Strasbourg, avec pour public privilégié les dirigeants d'entreprise de la région. Thème du jour : l'économie numérique. Depuis une vingtaine d'années, les technologies de l'information et de la communication ont bouleversé notre monde, autant dans les process d'entreprise que pour les usages commerciaux ou les pratiques individuelles et domestiques. Et les changements semblent s'accélérer, portés par des matériels et des logiciels de plus en plus puissants.
À qui profiteront ces mutations à venir ? Comment se positionnent les acteurs locaux pour rester dans la course ? Comment évoluent les différents marchés ? Quels sont les modèles économiques gagnants… ou perdants ?
D'innombrables questions se posent. Le Club Éco DNA grand format, avec l'aide de la chaîne régionale Alsace 20 et nourri des travaux d'études des CCI, s'efforcera de construire une réflexion prospective sur le sujet. Avec pour invités des experts : Catherine Ledig, professeur associé en économie numérique, Henri Klaba, président de la société de serveurs OVH, Patrick Metzger, dirigeant de Swing Mobility, Frédéric Créplet, rapporteur pour l'Institut Montaigne, ou Olivier Sichel, associé, expert des technologies numériques au sein de Sofinnova Partners.

◗ Accès exclusivement sur invitation. Contact : Christine Hoppé, 03 88 21 56 01, c.hoppe@dna.fr

COLMAR / COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'enjeu de la communication

Réunis à Colmar jeudi pour leur université d'été, les commissaires aux comptes d'Alsace ont « audité » leur profession, avec l'objectif de mieux communiquer pour promouvoir leur image de « créateur de confiance ».
Il s'agit d'adopter la « *CAC attitude* », référence à l'acronyme de leur métier, pas à l'indice boursier. La formule a suscité quelques sourires dans la salle. *« Cela consiste à être plus proche du client de l'entreprise de toute taille, dialoguer avec lui, malgré tout le formalisme exigé depuis la loi de sécurité financière de 2003 »*, résume Carole Meschberger Cherrier, présidente de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes.
En prise directe avec l'économie, la profession chargée de contrôler et certifier les comptes des entreprises, souffre d'un déficit d'image récurrent. Et pourtant, son rôle dans un environnement économique et financier *« incertain »*, se trouve renforcé. *« Nos clients attendent de nous plus de valeur ajoutée »*, plaide Béatrice Jestin, membre du bureau de la Compagnie nationale. Il faut savoir que 45 % du PIB est contrôlé par l'audit légal.

223 000 mandats, 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires

En France, 14 500 commissaires aux comptes gèrent 223 000 mandats pour un chiffre d'affaires total de 2,2 milliards d'euros (*). Et 86 % de ces missions sont exercées dans des entreprises de 1 à 50 salariés qui représentent 1,2 milliard d'honoraires. Sur les 437 professionnels alsaciens, 230 ont pris part aux travaux hier à Colmar, structurés autour de trois thèmes : la technicité du commissaire aux comptes, l'élargissement de son périmètre d'intervention, et son comportement avec l'enjeu d'une communication plus offensive pour se faire (re) connaître.
Une assurance pour l'avenir. D'autant que la profession en pleine évolution, doit faire face à un vent de libéralisation et de déréglementation avec la réforme de l'audit, l'idée de fusionner l'expert-comptable et le commissaire aux comptes, et de supprimer le dernier dans les PME. Ce n'était pas le propos cet université d'été, juste la toile de fond. Le rendez-vous dev promouvoir le rôle irremplaçable de ces experts indépendants dans la sécurité financière et le besoin de transparence de la société. Une mission *« d'intérêt général »*.

I.N.

(*) Chiffres de 2009

L'agenda

METZ

Carrefour des fournisseurs de l'agroalimentaire
Du 18 au 20 octobre. Vitrine de l'agroalimentaire dans le grand Est de la France, le CFIA s'installe pour la deuxième fois à Metz. Ce salon qui attend 3 500 visiteurs professionnels réunira 280 exposants, équipementiers et prestataires de services. La manifestation, organisée autour de trois pôles (ingrédients et PAI, équipements et procédés, emballages et conditionnement) a également pour objectif de promouvoir l'innovation.
De 9 h à 18 h au parc des expositions de Metz Métropole. www.cfiaexpo.com

GRANDE VENTE EXCEPTIONNELLE
PRIX MASSACRÉS sur les grandes marques
(Steelcase et autres)
Ex. Caissons / Sièges (à partir de) 30 €
Mobiliers de bureau NEUFS & OCCASION
Plus d'infos sur www.tertia.fr
Du 19-9 au 30-9 de 10 h à 16 h
B Diffusion - 2, chemin de la Bruche à Eckbolsheim - 03 90 20 28 52

Défense / Manurhin

Situation d'urgence

Il ne reste que quelques jours pour sauver Manurhin. Déjà l'entreprise tourne au ralenti. L'avenir de Manurhin, présidée depuis un an par Rémy Thannberger, est suspendu à la mise en œuvre par les services de l'État des décisions politiques prises au mois d'août.

■ L'État a en effet pris l'engagement en août de participer à la recapitalisation du groupe Manurhin. Après un audit favorable, la décision prise par Matignon a été confirmée par l'Élysée début septembre. L'État doit entrer au capital du groupe, avec un deuxième actionnaire déjà présent à hauteur de 34 %, le slovaque Delta Defence. *« Deux candidats étaient en lice, dont un investisseur indien. Mais Delta Defence est le seul investisseur industriel qui garantit le maintien de l'activité à Mulhouse ainsi que son siège social »*, précise Rémy Thannberger. *« Par contre, il accepte de rester minoritaire dans un métier qui dépend de l'autorité de l'État, si celui-ci entre également dans le capital. »*

Rémy Thannberger, président de Manurhin depuis septembre 2010. (Photo archives DNA)

Les salariés expriment leur désarroi

Le projet de restructuration financière est donc bouclé sur le papier. Mais depuis l'entreprise attend sa concrétisation, alors qu'elle n'en a plus les moyens. *« Nous vivons sur l'augmentation de capital de l'an dernier »*, précise M. Thannberger.
Les salariés de Manurhin par les élus de leur comité d'entreprise comme son président sont unis pour sortir de cette situation. Ils ont exprimé au Préfet du Haut-Rhin leur « désarroi » et par lettre s'interrogent sur une *« situation qui nous paraît ubuesque et n'est pas à la hauteur d'un État digne de ce nom. »* Ils parlent d'un coût social de 25 millions d'euros si leur entreprise devait disparaître : *« nous sommes révoltés par ces attitudes laxistes et ne pouvons admettre de laisser échapper une solution de recapitalisation »*.
De son côté, Rémy Thannberger plaide son dossier aussi bien à Paris qu'en Alsace. Heureux d'avoir obtenu de Philippe Richert, président de la Région Alsace, l'assurance de sa participation à la restructuration financière de l'entreprise et de son soutien pour une éventuelle demande d'intervention du fonds d'investissement Alsace croissance.
« Je ne doute pas des bonnes volontés, j'ai le soutien de Jean-Marie Bockel, Philippe Richert, François Loos, mais l'entreprise n'a pas de temps devant elle. Maintenant, nous arrivons à la limite de l'exercice. Soit l'État intervient rapidement, soit l'entreprise disparaît avec ses 130 emplois directs et ses 200 emplois indirects souvent en région », commente Rémy Thannberger.

Un groupe européen dans le domaine de la défense

L'homme d'affaires mulhousien, qui s'implique au quotidien dans le fonctionnement de Manurhin veut y croire. Car si la recapitalisation de Manurhin se fait, *« elle se fera pour longtemps. Nous avons 100 millions d'euros de carnet de commandes à l'export, notre technologie est plébiscitée. Avec Delta Defence qui fabrique des produits complémentaires, nous pouvons conjuguer nos capacités respectives… »*
Il projette aussi de proposer aux deux autres entreprises européennes du secteur, l'Allemand Fritz Werner et le Belge La Chaussée la création d'un groupe européen dans le domaine de la défense, avec comme point d'ancrage Mulhouse. *« Je les ai déjà rencontrés, ils sont prêts à nous rejoindre et nous avons le soutien de Gérard Longuet »*.
Mais sans engagement de l'État, ces projets seront sans objet. Car Manurhin, entreprise centenaire, n'existera plus.

F.Z.

Automobile / Au comité central d'entreprise de PSA

Baisse de l'intérim à Aulnay

■ PSA Peugeot Citroën va mettre fin aux contrats de 300 intérimaires de l'usine d'Aulnay et, faute de volontaires suffisants, prolonger de trois mois un dispositif de reclassements, alors que le groupe veut limiter ses stocks et anticiper un éventuel retournement du marché.

« Aucune suppression d'emplois n'a été annoncée », a déclaré jeudi Denis Martin, directeur industriel du groupe, à l'issue d'un comité central d'entreprise. *« Le CCE visait à prolonger les dispositifs pour tout ce qui n'a pas pu être fait cette année »*, a-t-il ajouté au sujet de plus de 300 volontaires recherchés par le groupe pour quitter leur poste jugé *« non pérenne »*. Un dispositif mobilité a été mis en place l'an dernier afin de trouver 980 postes volontaires à un reclassement interne ou externe. Finalement, 664 volontaires l'ont intégré, dont 422 ont quitté l'entreprise. Le dispositif est prolongé jusqu'à fin décembre.

Sur le site de Mulhouse, l'inquiétude gagne aussi. (Photo archives DNA)

« Il y a encore 115 CDI qui doivent partir »

Cela concerne notamment Aulnay-Sous-Bois où l'équipe de nuit a été supprimée à l'automne 2010, entraînant la suppression de 280 emplois. *« Il y a aujourd'hui un sureffectif à Aulnay »*, a convenu Denis Martin. Selon Jean-Pierre Mercier de la CGT, *« il y a à Aulnay encore 115 CDI (contrat à durée indéterminée) qui doivent partir »*. La CGT a aussi relevé la situation de 180 salariés du site de Melun-Sénart (pièces détachées) qui doit fermer prochainement. *« Ces salariés ne veulent pas déménager à Poissy ou Saint-Ouen, vont-ils être licenciés ? »*, a-t-il demandé. Concernant l'emploi intérimaire, qui représente environ 8 000 personnes actuellement, Denis Martin a déclaré : *« On s'adapte […] là où il y a des fortes charges, il n'y a pas de remise en cause des contrats, là où la charge de travail baisse, il n'y a pas de renouvellement »*.
L'objectif est de réduire les stocks de 76 jours aujourd'hui à 60 jours.
Selon la CGT, la direction veut mettre fin dans les trois mois à venir aux contrats de 300 intérimaires de l'usine Aulnay, qui fabrique la C3, le modèle le plus vendu de Citroën. *« Pour le reste des intérimaires, il n'y a eu aucun chiffre, ni site précis »*, a affirmé Jean-Pierre Mercier. Le syndicaliste a fait part de sa vive inquiétude pour le site d'Aulnay. Selon lui, *« en enlevant 300 intérimaires et 115 CDI à Aulnay, on ne peut plus tourner à deux équipes de production comme aujourd'hui »*. L'avenir du site d'Aulnay est assuré jusqu'en 2014 selon le président du directoire Philippe Varin qui dit étudier pour la suite différents scénarios et souligne régulièrement un problème de compétitivité sur les petites modèles, comme la C3.
Même si la production d'automobile emploie 80 000 personnes aujourd'hui en France (sur 120 000 dans le monde), les effectifs du premier constructeur français ne cessent de baisser dans l'Hexagone. À ce sujet, le CCE n'a pas rassuré les syndicats, inquiétés par les récentes déclarations de M. Varin. Dans un contexte européen politique et financier complexe, le dirigeant a appelé à se préparer à *« des temps plus difficiles »*, estimant que *« le recours à la sous-traitance et à l'intérim »* offrait de la *« flexibilité »*. Franck Don, délégué CFTC, se demande si *« la prolongation du dispositif mobilité, est une simple mesure avant l'annonce d'autres mesures plus importantes. »*
Ricardo Madeira (CFDT) redoute *« des annonces plus drastiques »* après les élections en 2012. PSA est aussi engagé dans un vaste programme de réduction des coûts qui doit en trois ans (2008-2011) aboutir à 3,3 milliards d'euros d'économies. Une cinquantaine de groupes de travail ont été mis sur pied en juillet pour étudier de nouvelles sources d'économies. Leurs conclusions seront rendues courant octobre.